

# PREMIÈRES INFORMATIONS

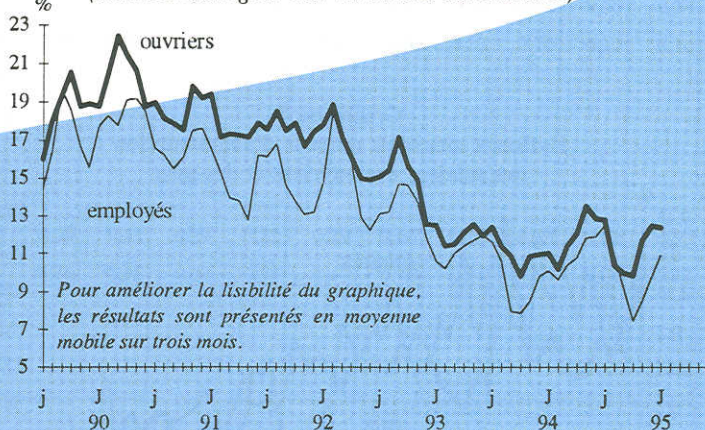
## ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS DE FÉVRIER 1995

En février 1995, les ouvriers et les employés sont plus nombreux qu'en janvier à avoir bénéficié d'une hausse de salaire. Ils sont également plus nombreux à avoir reçu une augmentation que les deux années précédentes. Comme chaque année, les augmentations accordées en février sont en moyenne plus faibles que celles de janvier. Mais, en février 1995, ces hausses sont plus fortes que celles accordées l'année dernière. Le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires des ouvriers et des employés est plus important qu'en février 1994. Ce rythme reste supérieur à celui des prix. Comme chaque année à cette date, les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés progressent fortement.

En février 1995, 12,6 % des ouvriers et 11,7 % des employés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base (données CVS). Ces proportions sont plus élevées que celles observées en janvier. Elles sont également supérieures à celles enregistrées les deux années précédentes à la même date.

Comme chaque année, les augmentations accordées en février sont plus faibles que celles de janvier. Les ouvriers et les employés augmentés en février 1995 ont bénéficié d'une hausse de 1,3% en moyenne. Les hausses accordées sont particulièrement concentrées : 50% d'entre elles sont égales à 1%.

Graphique 1  
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés  
(données Corrigées des Variations Saisonnières)



Pour les ouvriers, cette augmentation est plus importante que celle de l'année dernière alors que le délai entre deux augmentations est plus court. Pour les employés, la hausse accordée est plus importante que celle de février 1994 mais le délai entre deux augmentations est un peu plus long.

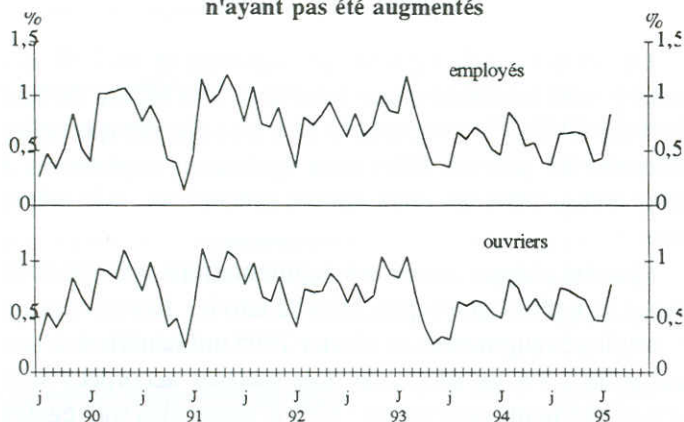
Le délai entre deux augmentations reste plus court en février qu'en janvier. Pour les employés, ce délai se maintient à un niveau élevé. Les employés augmentés en février 1995 ne l'avaient pas été en moyenne depuis 6,2 mois et les ouvriers depuis 5,7 mois.

Pour les ouvriers, le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires reste stable. Pour les employés, ce rythme baisse légèrement. Pour les deux catégories, il est supérieur à celui observé l'année dernière à la même date. En février 1995, le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires reste supérieur à celui des prix.

Comme chaque année, les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés en février 1995 progressent fortement en raison des augmentations accordées en janvier. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent respectivement un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,79% et 0,83%.

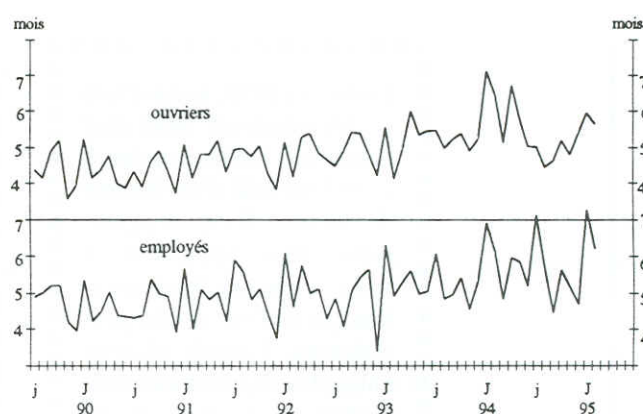
Graphique 2

Réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés n'ayant pas été augmentés



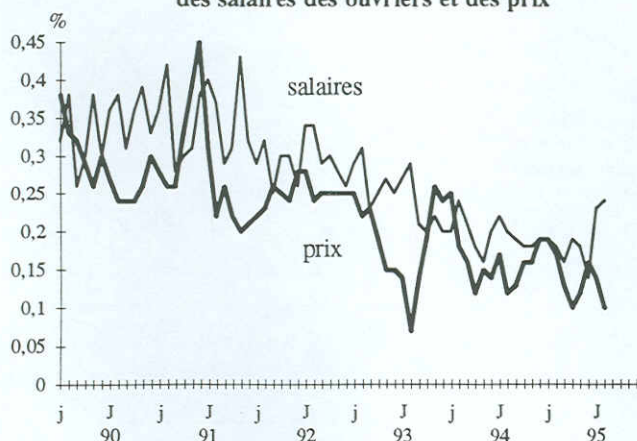
Graphique 3

Délai moyen séparant deux augmentations



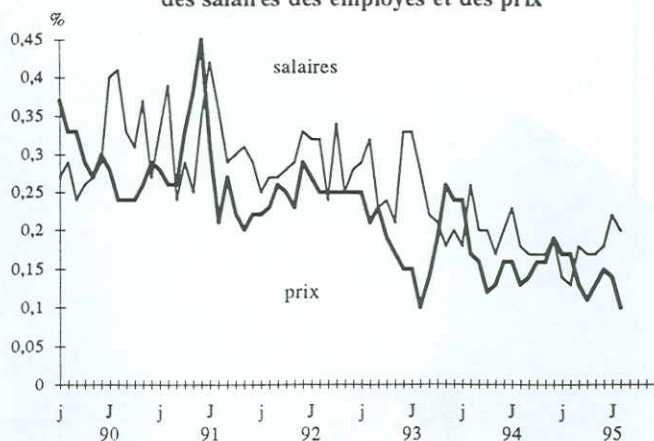
Graphique 4

Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des ouvriers et des prix



Graphique 5

Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des employés et des prix



La méthodologie de l'enquête et la définition des indicateurs ont été publiées dans le *Premières Informations* n°345 du 30 juin 1993 et le *Premières informations* n°444 du 20 janvier 1995.

## Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1993	12,11	(1) 11,35	10,71	12,45	13,13	12,08	10,65	14,46	9,10	8,99	11,27
	1994	9,29	11,51	9,69	13,01	13,51	14,02	11,00	13,35	6,81	9,73	12,93	12,47
	1995	12,06	12,59										
Augmentation annuelle des salaires des ouvriers accordée par les entreprises (%)	1993	2,59	2,48	2,31	2,17	2,13	2,11	2,02	2,00	1,90	1,68	1,65	1,65
	1994	1,60	1,61	1,60	1,60	1,61	1,61	1,59	1,58	1,54	1,54	1,56	1,54
	1995	1,55	1,58										
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté			(1)										
Moyenne des augmentations accordées (%)	1993	1,47	1,19	1,03	1,21	1,17	1,10	1,09	n.s.	1,08	0,99	0,78	1,03
	1994	1,55	1,26	0,96	1,21	1,03	0,97	0,97	n.s.	0,74	1,00	0,88	0,75
	1995	1,38	1,34										
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1993	5,54	4,13	4,92	6,10	5,31	5,46	5,48	n.s.	5,22	5,38	4,89	5,22
	1994	7,17	6,47	5,14	6,71	5,73	5,03	5,01	n.s.	4,63	5,19	4,80	5,34
	1995	5,95	5,65										
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1993	0,27	0,29	0,21	0,20	0,22	0,20	0,20	n.s.	0,21	0,18	0,16	0,20
	1994	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	0,19	0,19	n.s.	0,16	0,19	0,18	0,14
	1995	0,23	0,24										
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1993	0,14	0,07	0,14	0,18	0,26	0,24	0,25	n.s.	0,16	0,12	0,15	0,14
	1994	0,17	0,12	0,13	0,16	0,16	0,19	0,19	n.s.	0,13	0,10	0,12	0,16
	1995	0,14	0,10										
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) :	1993	0,85	1,04	0,69	0,41	0,24	0,32	0,29	0,64	0,60	0,65	0,62	0,53
(100 + moyenne des dernières augmen. acc./	1994	0,49	0,84	0,76	0,56	0,67	0,54	0,47	0,76	0,74	0,69	0,65	0,47
100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1995	0,46	0,79										

(1) : Les chiffres de février 1995 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.

## Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
				(1)									
Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1993	9,65	10,13	10,82	12,11	11,22	11,76	12,95	10,13	8,81	4,98	9,76	10,73
	1994	8,92	10,70	9,27	11,17	11,89	12,39	11,45	13,57	7,73	6,37	8,23	10,95
	1995	10,07	11,73										
Augmentation annuelle des salaires des employés accordée par les entreprises (%)	1993	2,43	2,33	2,11	2,04	2,01	1,98	1,96	1,96	1,88	1,69	1,58	1,56
	1994	1,49	1,49	1,47	1,44	1,44	1,45	1,43	1,46	1,45	1,45	1,42	1,41
	1995	1,39	1,43										
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
			(1)										
<b>Entreprises ayant augmenté</b>													
Moyenne des augmentations accordées (%)	1993	2,03	1,45	1,17	1,21	0,92	1,00	1,09	n.s.	1,01	1,10	0,78	1,04
	1994	1,56	1,12	0,80	0,99	1,01	0,98	0,99	n.s.	0,80	0,96	0,85	0,80
	1995	1,56	1,25										
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1993	6,23	5,10	5,22	5,61	4,98	5,05	6,07	n.s.	4,96	5,42	4,55	5,32
	1994	6,91	6,15	4,84	5,96	5,85	5,20	7,11	n.s.	4,47	5,63	5,17	4,61
	1995	7,26	6,22										
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1993	0,33	0,28	0,23	0,22	0,18	0,20	0,18	n.s.	0,20	0,20	0,17	0,20
	1994	0,23	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,14	n.s.	0,18	0,17	0,17	0,17
	1995	0,22	0,20										
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1993	0,15	0,10	0,14	0,19	0,26	0,24	0,24	n.s.	0,16	0,12	0,13	0,16
	1994	0,16	0,13	0,14	0,16	0,16	0,19	0,17	n.s.	0,13	0,11	0,13	0,16
	1995	0,14	0,10										
<b>Entreprises n'ayant pas augmenté</b>													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1993	0,84	1,18	0,87	0,59	0,37	0,38	0,35	0,67	0,60	0,71	0,64	0,51
	1994	0,46	0,85	0,75	0,54	0,57	0,39	0,37	0,65	0,66	0,67	0,64	0,40
	1995	0,43	0,83										

(1) : Les chiffres de février 1995 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.